

disputer de la majorité des deux tiers nécessaire à l'élection au Conseil de sécurité, Cuba avait vu grandement réduit son prestige comme chef de file des non-alignés, et l'Assemblée était disposée à condamner sans appel l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

En eux-mêmes, ces résultats apparents ne nous permettent pas de nous féliciter. Toutefois, le fait que l'ensemble des pays en développement ne prenne plus systématiquement position contre l'Ouest en général et les États-Unis en particulier est le gage d'une organisation mondiale plus saine. Il est vrai que l'URSS et ses alliés ont commis une faute énorme. Mais nous espérons également que le processus s'inspire de politiques plus sensibles de la part des pays occidentaux sur les questions qui préoccupent les non-alignés—Moyen-Orient, Afrique australe et Asie du Sud-Est—, ce qui devrait permettre de mieux dégager les intérêts communs qui rassemblent les pays non-alignés sur certaines questions.

La participation du Canada

Avant de passer en revue le travail de l'Assemblée générale, il y a lieu de dire un mot de la participation canadienne. Un nouveau gouvernement était au pouvoir, et notre délégation était dirigée par un ministre des Affaires extérieures qui a bien fait sentir sa conviction que le monde en général, et l'Assemblée générale en particulier, pouvaient faire progresser la cause des libertés humaines individuelles. En conséquence, nos efforts ont surtout porté sur une initiative visant à renforcer le mécanisme de protection des droits de l'homme de l'ONU. La proposition canadienne n'a pas été suffisamment appuyée pour nous permettre de la faire adopter, pour diverses raisons, mais elle a fait progresser le dialogue sur les droits de la personne et confirmé notre intérêt permanent pour la question.

Parallèlement à son intérêt pour les droits de la personne, Mme Flora MacDonald a également insisté sur le droit collectif des populations les plus pauvres à se libérer de leur esclavage de la pauvreté et de la misère. Notre participation aux discussions économiques a été dirigée de façon compétente par Douglas Roche, député, et secrétaire de MacDonald; ses efforts publics pour maintenir l'attention politique de l'ONU sur les besoins fondamentaux des plus démunis a également reflété une autre constante de la politique canadienne.

Voilà donc le contexte général dans lequel s'est tenue la session d'automne. Ses travaux peuvent être répartis en quatre volets, à savoir les affaires politiques (y compris le désarmement), les affaires économiques, les affaires sociales et humanitaires, et les affaires juridiques, budgétaires et financières, en nous rappelant que les objectifs et méthodes de travail peuvent être fort différents d'un domaine à l'autre.

Le politique est toujours le domaine privilégié des diplomates, du moins de ceux de la vieille école, en partie parce que c'est le secteur d'activité où les pays sont explicitement nommés et où leurs intérêts politiques sont par conséquent directement engagés. Il est toutefois triste de constater le peu de points concrets sur lesquels les membres de l'Assemblée générale peuvent s'entendre, et les travaux semblent souvent ne pas avoir de prise sur la situation réelle, en